



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, Février 2020

Activités Postales et de Télécommunications

ILS ONT LUTTÉ, ILS ONT GAGNÉ POURQUOI PAS NOUS ?

Tous les conflits portent sur l'amélioration des conditions de travail, l'emploi (sa nature et son nombre), le pouvoir d'achat dont les salaires. Ces revendications ont un grand rôle dans le financement de notre protection sociale dont nos retraites et nous permettent de mieux vivre tant au sein de l'entreprise qu'en dehors.

Toutes et tous, sommes concernés, quel que soit notre catégorie ou notre statut !

Ces mobilisations portent aussi le besoin de pouvoir s'exprimer sur son travail (organisation, contenu et finalité). C'est ce que porte la CGT sur le droit d'expression des salariés sur le lieu de travail pour permettre de donner son avis sur comment bien et mieux faire son travail, les moyens nécessaires, la reconnaissance et le respect du travail fait, un travail qui réponde et satisfasse les besoins des usagers/clients !

Qui est mieux placé pour estimer son temps de travail et les aléas qui l'accompagnent ?

- > Quel temps passé lors d'un entretien téléphonique par le Conseiller Clientèle d'un centre d'appels ou en accueil physique (bureau de poste, boutique...)?
- > Pour distribuer un colis, un courrier ou un imprimé publicitaire ?

N'est-ce pas le salarié lui-même, le 1er expert qui peut estimer le travail réel effectué au quotidien et non pas des algorithmes dont les paramètres sont imposés par l'employeur en dehors de toutes réalités du travail ?

La CGT propose la remise à plat totale de ces outils numériques afin que les normes et cadences tiennent compte des attentes et besoins des salariés, des normes et cadences reconnaissant le travail réel et intégrant l'ensemble de ses aléas (le temps passé aux divers échanges avec les usagers/clients, le temps et les aléas des déplacements, la qualité et le temps du service rendu...).



LAISSEZ-NOUS FAIRE NOTRE TRAVAIL ET DONNEZ-NOUS-EN LES MOYENS !

NOUS AVONS TOUTES LES RAISONS

DE NOUS RETROUVER TOUS ENSEMBLE,

LE 20 FÉVRIER 2020

**NOUVELLE ÉTAPE DE LA MOBILISATION NATIONALE,
UNITAIRE ET CONFÉDÉRALE POUR NOTRE RÉGIME DE RETRAITE,
NOS SALAIRES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones... → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**ACTIVITES
POSTALES et
TELECOMMUNICANTES**

80 Centre d'appels Médiamétrie

Les salariés se sont mobilisés à plusieurs reprises, jusqu'à 73% de grévistes par des débrayages et arrêts de travail à l'appel de la seule CGT et obtiennent :

- la réouverture des négociations annuelles obligatoires,
- le maintien des cadences de travail actuelles,
- une majoration de 15% du travail du samedi,
- l'obtention d'une prime de 200€ nets pour 9 mois de présence effective, 150€ nets pour 6 mois et 100€ pour 3 mois,
- aucune pénalisation suite au mouvement de grève...

62 Élection CSE centre d'appels Ateliance dans le Pas de Calais

La CGT seule organisation syndicale sur le site réalise 100% dans les 2 collèges, soit pour le collège cadre 9 voix pour 11 inscrits et 29 voix sur 69 inscrits dans le second collège.

59 PPDC de La Poste du Hainaut à Valenciennes

20 CDI et 40 promotions sont obtenus à la suite de la mobilisation du personnel.

Au Réseau à Lille Porte Nouvelle et Haut du nord

Les différentes initiatives et la mobilisation des salariés ont permis d'arracher 10 CDI et 40 promotions en date du 23/12/19, Lors d'un CHSCT sur ce sujet, 4 CDI étudiant ont été obtenus en plus pour le samedi.



60 Section syndicale du centre courrier/colis de Noyon

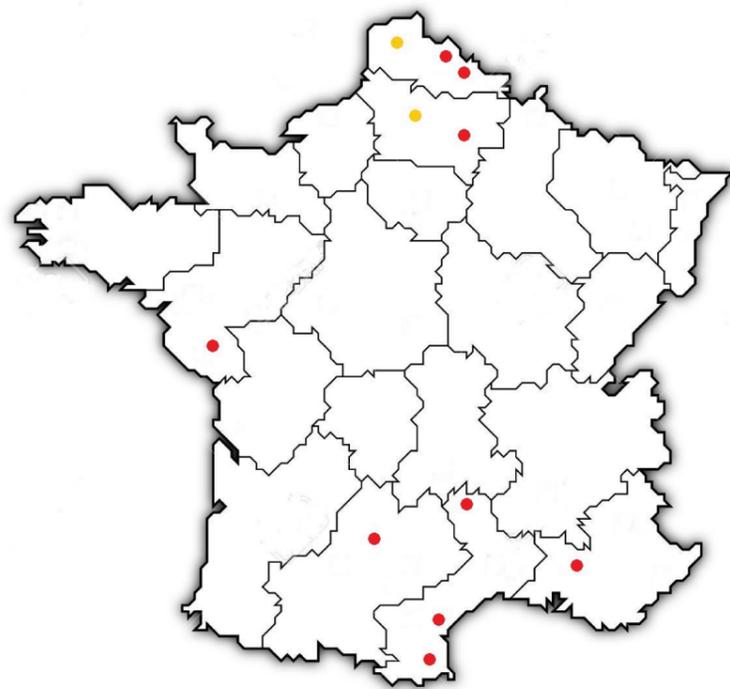
La section a été reçue et a déposé son cahier revendicatif qui permet d'obtenir :

- la création d'une tournée englobant les surplus de tournées en souffrance à partir d'un découpage proposé par la section,
- la suppression de la sécable durant l'été avec recrutement d'un CDD,
- l'embauche d'un CDI à l'étude.

85 Vendée : centre courrier/colis de Belleville

Après une mobilisation de 4 jours avec 100% de grévistes, il est obtenu :

- le maintien d'une position de travail,
- la sécabilité construite sur la tournée du Rop (tournée à 60%),
- la mise en place de la sécabilité structurelle après 9 mois, puis 1 jour/semaine durant 3 mois, puis enfin le 2ème jour de sécabilité au bout du 13ème mois,
- l'attribution d'une prime de 1.000€ minimum pour la mise en place de la méridienne,
- le samedi: pas de coupure méridienne le samedi, pause de 20 mns et l'indemnité de collation,
- neutralisation de 2 jours de grève dont le férié.



972 Martinique à La Poste

Après leur mobilisation unitaire CGT/CFTC/SUD/FO, les postiers obtiennent :

100 CDI au courrier, 8 CDI au réseau, 2 CDI au centre financier, des promotions, l'attribution d'indemnités et délais de route pour les ETC au réseau en dehors des pauses méridiennes, le respect de la vente des quartiers à la distri, le comblement de toutes les vacances d'emplois à la distri, la modulation des objectifs commerciaux des cobas au prorata des jours de présence, 3 semaines de formation pour apprentissage des tournées distri, l'amélioration des conditions de travail respectant la vie perso/vie prof, la priorité sur l'embauche à haute responsabilité donnée à l'embauche des cadres martiniquais...



971 Guadeloupe

Après une très forte mobilisation des personnels de La Poste à l'appel unitaire CGT/SUD/CFTC/FO, il est obtenu : la mise en place d'un moratoire de 6 mois sur les réorganisations et transformations sur l'ensemble des métiers à compter du 01/02/2020, l'ouverture de négociations sur les nouveaux projets qui tiennent compte des spécificités de l'archipel, l'attribution de 2 moyens supplémentaires sur le secteur de Pointe à Pitre, la priorité sur des postes à responsabilités est donnée à l'embauche et à l'évolution professionnelle des cadres guadeloupéens avec la mise en œuvre d'un programme de formation, **le comblement de 90 emplois au courrier, 8 au réseau et 5 au centre financier par la cédésation des intérimaires**, le versement de la prime mensuelle de 100€ pour l'ensemble des postiers de classe 1 à 3, aucune fermeture de bureau de poste de plein exercice en 2020, la présentation du bilan de l'action de la CDPPT (Commission Départementale de la Présence Postale Territoriale) à travers l'utilisation du fond de péréquation au cours des 3 dernières années et présentation des termes du nouveau contrat pour les 3 prochaines années... !!!



12 Aveyron : centre courrier/colis de Cassagnes

Après s'être mobilisé le personnel obtient :

- **8 tournées durant 2 ans minimums, sans OAT, sans pause méridienne, avec suppression de la sécabilité,**



- le comblement de la position cabine,
- le maintien des 2 volants,
- pas d'impact du temps partiel sur les congés,
- la prime d'équipe à 390€...

Élection CSE Sogetrel (S/T Orange) >

la CGT se renforce et devient 1ère OS avec 203 voix et 43,84%, soit + 20% !

46 Lot : centre courrier/colis de Bretenoux :

Après s'être mobilisé en octobre 2019, le personnel a obtenu la Cédésation de 3 CDD, après une nouvelle mobilisation, il est obtenu : la création d'un volant de remplacement, la suppression de toutes sécabilités structurelles et programmées, une DHMO de 36h30.

84 Vaucluse : centre courrier/colis de Pertuis:

Ils ont lutté, ils ont gagné : le gel de la méridienne du samedi durant 9 mois, l'utilisation des véhicules postaux pour se restaurer chez eux, 2 CDI...



66 Pyrénées Orientales : centre courrier/colis de Ste Estève :

Les facteurs avec 90% de grévistes ont obtenu le maintien des activités de travaux intérieurs et de l'ensemble des agents sur le site, 3 jours de grève sur 4 seront décomptés sur 3 mois.

11 Aude : PPDC de Narbonne

90% de grévistes à la PPDC de Narbonne avec piquet de grève et participation de grévistes des îlots de Sigean et Leucate. Il est obtenu : la transformation d'un CDD en CDI, 1 CDD en CDII et un effet rétroactif pour les agents promus en 1.3 depuis mars 2019.